



# Bulletin d'adhésion à l'AEDH

L'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH) agit pour que les droits fondamentaux, pour l'ensemble des résidents de l'Union, soient reconnus dans leur universalité, leur indivisibilité, leur effectivité et pour que ces droits soient des droits construits par et pour les citoyens.

Faire valoir les droits de l'Homme et du citoyen en Europe auprès de ses institutions, prendre position, dénoncer ses atteintes, rapporter les faits, favoriser des rencontres et des échanges, agir afin de construire une Europe de l'égalité des droits pour les 500 millions de personnes qui résident au sein de l'Union européenne tel est le but de l'AEDH.

L'AEDH regroupe des organisations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union européenne et associe des membres individuels. Elle est membre associé de la FIDH.

## Adhérer à l'AEDH, c'est promouvoir ...

- Une Europe démocratique et transparente dans laquelle les citoyens ont un réel pouvoir ;
- Une Europe fondée sur le respect des droits et des libertés de chacun ;
- Une Europe qui affirme son souci d'égalité sociale, qui place les droits économiques sociaux et culturels au même niveau que les autres droits ;
- Une Europe respectueuse de l'environnement qui choisit un mode de développement durable ;
- Une Europe sans discrimination ;
- Une Europe ouverte sur le monde et qui assume ses responsabilités internationales.

## Cotisation AEDH 2010

Cotisation	25 €
Cotisation étudiante	10 €
J'apporte un soutien complémentaire de	.....€
Total	.....€

Nom et prénom : ..... Pays : .....

Adresse : .....

Email : ..... Téléphone : .....

Profession : .....

Date : .....

Signature :

Je fais un virement sur le compte de l'AEDH : IBAN: BE19 0682 3779 4012 (Dexia) ; BIC : GKCCBEBB

AEDH : 33 rue de la Caserne B-1000 Bruxelles

Tél. : +32(0)25112100

Fax : +32(0)25113200

[www.aedh.eu](http://www.aedh.eu)

[aedh@aedh.eu](mailto:aedh@aedh.eu)